

Visualisation

Question écrite (29/05/2020)**Soutien à la filière de l'œnotourisme**

M. Hervé Gillé attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères Hervé Gille interpelle le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères sur la situation difficile de l'œnotourisme à la suite de la crise sanitaire. Le plan de soutien arrêté par le comité interministériel du tourisme le 14 mai dernier n'est pas adapté à ce secteur. Afin de favoriser la reprise ce plan de relance met à disposition des moyens considérables, mais une grande partie de la filière viticole en est exclue car la liste des codes d'activité concernés est restreinte. Les activités œnotouristiques sont partie intégrante des activités d'exploitations globales, et de fait les entreprises viticoles apparaissent comme trop importantes pour pouvoir bénéficier des aides prévues.

Ce secteur n'est donc soutenu à ce jour par aucun plan. Pourtant l'œnotourisme concerne plus de 10 millions de visiteurs et au plan national une dépense globale de 5,2 milliards d'euros. Cette filière particulièrement importante en Gironde représente pour le département 4,3 millions de visites et concerne 900 propriétés. Les perspectives pour l'été 2020 sont actuellement très limitées compte tenu des conditions sanitaires imposées et de l'absence de clientèle étrangère qui constitue environ le tiers des visiteurs - comme c'est le cas pour de nombreux sites et collectivités liés à l'œnotourisme. A la suite de la crise sanitaire, le secteur viticole déjà impacté par la difficile commercialisation de sa production, voit cette activité touristique également arrêtée de fait. Les pertes d'exploitation déjà subies s'ajoutent aux difficultés connues par le secteur depuis la fin 2019. L'impact de la crise sur leurs activités écotouristiques est très fort : mise au chômage partiel de leurs équipes, fermeture des sites de visites et des espaces de vente. Une simple réouverture ne peut compenser les pertes accumulées.

En conséquence de quoi il lui demande quelles mesures il compte prendre pour soutenir la filière de l'œnotourisme et les propriétés viticoles et permettre le maintien et la relance de ces activités.

Fermer